Le Relais Fraternel



Le Relais Fraternel a été créé à la fin 2020 par quelques paroissiens de Saint Hippolyte, afin de fournir des colis alimentaires aux personnes du 13ème arrondissement vivant dans la précarité. De nombreux bénévoles assurent chaque samedi la distribution des colis (en 2022, 4778 colis ont été distribués, bénéficiant à 17 574 personnes), l'association bénéficie d'un soutien important de la

Fondation Notre Dame et de la paroisse Saint Hippolyte.





Le Relais Fraternel n'offre pas uniquement des produits alimentaires ; le samedi matin il organise aussi pour les enfants des bénéficiaires un soutien scolaire, et lorsque cela est possible des sorties (visite du zoo, au jardin d'acclimatation, de la Tour Eiffel, ...) ; offert par l'ONG La Maison de Sagesse ; de plus, le Relais Fraternel, organise avec le Secours Catholique du 13ème arrondissement des groupes de paroles tous les vendredis, pour les bénéficiaires qui le souhaitent. Toutes ces activités ont permis la création d'un lien de plus en plus fort entre les bénéficiaires qui échangent et discutent longuement entre eux le samedi matin et avec les bénévoles.





Jusqu'à cette année, la situation financière du Relais Fraternel était relativement équilibrée. L'association bénéficie d'une habilitation régionale qui lui permet de percevoir des subventions publiques et privée. C'est dans ce cadre qu'elle reçoit une subvention de la Fondation Notre Dame, via son programme d'Entraide et via les fondations privées comme la Fondation Sainte Foy et la Fondation Saint Vallerien, des aides financières de la paroisse Saint Hippolyte, des dons des paroissiens et de La Maison De La Sagesse pour les sorties culturelles des enfants des familles bénéficiaires. L'association est actuellement en discussion avec la Mairie du 13ème arrondissement pour une aide matérielle.

Les colis alimentaires distribués proviennent en très grande majorité de la **Banque Alimentaire de l'Ile de France**, (contre une participation financière annuelle d'environ 4.500 €), des dons privés venant **des paroissiens** (une trentaine en 2022) qui permettent à l'association d'équilibrer son budget et de la générosité des clients de Géant Casino (bld Masséna) grâces aux collectes qui ont lieu 2 fois dans l'année.



Mais la situation économique actuelle fait naître des incertitudes : la Banque Alimentaire qui dépend en grande partie de dons par l'organisation de ses propres collectes craint de voir cette ressource diminuer avec l'inflation ; en parallèle – et pour les mêmes raisons - le nombre de bénéficiaires du Relais est sur une courbe ascendante :

| | Durant toute l'année 2021 | Depuis le 1er janvier 2022 | Durant le seul mois de novembre 2022 |
|--|------------------------------------|----------------------------------|---|
| Nombre de foyers bénéficiant de colis 1 fois par semaine le samedi | 83 | 111 | 117 |
| Nombre moyen de bénéficiaires de ces colis | 308 | 409 | 467 |

Aussi les achats de produits alimentaires en complément des livraisons des Banques Alimentaires et de nos organisations de collecte, rares jusqu'à présent, vont vraisemblablement devenir plus fréquents. Pour y faire face nous avons augmenté le budget prévisionnel de 20 000€ en 2022 à 22 000 en 2023.

Merci d'avance pour vos dons qui nous sont d'autant plus précieux dans la période actuelle

Bien fraternellement, Roger Khor, président et le staff.

Ps : Si vous êtes soumis à l'impôt sur le revenu, vos dons sont désormais déductibles à 75 % de leur montant de l'impôt sur le revenu, dans la limite de 554 € (au-delà vos dons sont déductibles à 66 % dans la limite de 20% du revenu imposable).